

# Les jeunes dans la ligne de mire

## RD CONGO Ban Ki-moon a pris la mesure de la répression

- ▶ Le secrétaire-général des Nations unies a effectué une tournée dans la région des Grands Lacs.
- ▶ A Bujumbura comme à Kinshasa, il s'en est tenu à des propos d'une prudence diplomatique convenue.
- ▶ Mais il a tout de même fait part de sa « préoccupation ».

**A** Bujumbura comme à Kinshasa, le contraste est frappant entre un secrétaire général de l'ONU qui avance à pas feutrés, mesure ses propos et parle de dialogue, sans autres précisions, et le pouvoir en place qui, dans les deux pays mais avec une intensité différente, n'hésite pas à embastiller les jeunes dont le crime principal est de réclamer, avec l'impatience de leur âge, que s'appliquent les prescrits de la Constitution et les règles de l'Etat de droit.

Qu'on en juge : alors que dans les quartiers indociles de Bujumbura, chaque matin apporte son lot de cadavres, Ban Ki-moon a plaidé en faveur d'un dialogue entre le pouvoir et l'opposition, seul moyen de sortir pacifiquement de la crise, mais en sachant parfaitement que le régime refuse catégoriquement de discuter avec une frange significative de l'opposition et a jusqu'à présent récusé les initiatives de l'Union africaine – lire ci-contre.

A Kinshasa, le prudent diplomate s'est également exprimé en faveur du « dialogue inclusif ». Mais il n'ignore pas qu'il s'agit là d'une initiative issue de la majorité présidentielle. Et il est conscient du fait que c'est par manque de prévoyance ou surtout parce qu'ils n'ont pas envie de passer la main, que les proches du chef de l'Etat souhaitent organiser un « dialogue » avec l'opposition (en particulier le parti d'Etienne Tshisekedi). Leur objectif ? Trouver un accord (monnayable en postes ministériels et autres prébendes) permettant de dépasser sans incidents majeurs la fin légale du mandat du président Kabila, le 20 décembre prochain.

Comme il est de plus en plus probable en effet que la Commission électorale indépendante (CENI) sera dans l'impossibilité d'organiser les élections présidentielle et législatives prévues pour no-

vembre prochain, le vide constitutionnel devra effectivement être géré par un consensus au sein de la classe politique et tout devra être mis en œuvre afin de préserver la paix publique.

Aujourd'hui déjà, tous les observateurs se demandent si l'impatience de la population, et en particulier celle d'une jeunesse désabusée, ne provoquera pas d'ici là une rupture des digues...

Alors que Ban Ki-moon parle de dialogue et inaugure une conférence consacrée à l'investissement privé dans les pays des Grands Lacs, – ce qui réjouit les milieux d'affaires –, les services de sécurité, eux, durcissent singulièrement leur action. C'est ainsi que l'ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, passé à l'opposition, a dénoncé une fois de plus des atteintes à sa liberté de mouvement et que des jeunes activistes ont été lourdement sanctionnés.

A Goma, six jeunes militants de « La Lucha » (Mouvement citoyen Lutte pour le changement) ont été condamnés à deux ans de servitude pénale pour « désobéissance à l'autorité ». Ils avaient été interpellés le 16 février à l'aube, le matin même d'une journée décrétée « ville morte » par l'opposition et la société civile, en souvenir de la « marche des chré-

tiens » du 16 février 1992. Leur but était d'adresser un « avertissement » au président Kabila afin qu'il respecte le prescrit de la Constitution.

**« Les services de sécurité ont desservi le président Kabila en termes d'image »**

LE JOURNAL « LE POTENTIEL »

A Kinshasa, le mouvement « La Lucha » a annoncé que deux de ses militants, également arrêtés le 16 février, avaient été transférés à la prison centrale de Makala, où ils ont rejoint Fred Bauma et Yves Makwambala, détenus depuis douze mois.

Dénonçant la « condamnation expéditive » des jeunes activistes de Goma, l'influent quotidien *Le Potentiel* écrit : « Croyant impressionner Ban Ki-moon en faisant preuve d'un durcissement des méthodes de répression, les services de sécurité ont desservi le président Kabila (...) en termes d'image et de respect des libertés individuelles. »

Sans surprise, le secrétaire général de l'ONU a conclu sa visite en se déclarant « préoccupé par la restriction de l'espace politique » et de la « liberté de manifester » en République démocratique du Congo... ■

COLETTE BRAECKMAN